



CIRCULAIRE n° 2 2 9 7 /MFB/DGD du 0 9 AVR 2024

(DIFFUSION GENERALE)

**Objet : Prorogation du délai d'embarquement  
des formules cacao levées au 31 mars 2024**

**Réf : Note n° CCC/00369-24/DG-KBY/DCE-BK/DACE-KP/SV-DK  
du 02/04/2024.**

Conformément aux dispositions de la note du Directeur Général du Conseil du Café-Cacao à l'attention des exportateurs et transformateurs de Café-Cacao visée en référence, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers que **le délai d'embarquement des formules cacao, levées au 31 mars 2024, est prorogé jusqu'au 17 mai 2024, pour les Ports Autonomes d'Abidjan et de San-Pedro.**

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente.

**PJ : Copie de la Note n° CCC/00369-24/DG-KBY/DCE-BK/DACE-KP/SV-DK  
du 02/04/2024.**

**Ampliations :**

- MFB/Cab
- Conseil du Café-Cacao
- CGECI
- UGECI
- FNISCI
- OCOD
- Chambre Cce & d'Industrie CI
- Chambre Cce & d'Industrie Européenne
- Chambre Cce & d'Industrie France-CI
- Chambre Cce & d'Industrie Britannique
- Chambre Cce & d'Industrie Libanaise
- GUCE-CI
- PAA
- PASP
- GEPEX
- Synd. des Transitaires de CI
- Synd. Nat. des Transitaires de CI
- Toutes Directions Douanes



**Général DA Pierre A.**  
Commandeur de l'Ordre National





## Le Conseil du Café-Cacao

Le Directeur Général



République de Côte d'Ivoire  
Union-Discipline-Travail



Abidjan, le 02 AVR. 2024

04609/2024  
SICT

### NOTE A L'ATTENTION DES EXPORTATEURS ET TRANSFORMATEURS DE CAFE-CACAO

**N/Réf.** : CCC/ 00369-24 /DG-KBY/DCE-BK/DACE-KP/SV-DK

**Objet** : Prorogation du délai d'embarquement des  
formules cacao levées au 31 mars 2024

**Mesdames, Messieurs,**

Conscient des difficultés rencontrées par les exportateurs et transformateurs de cacao dans le cadre de l'apurement de leurs formules levées au 31 mars 2024, le Conseil du Café-Cacao décide de proroger le délai d'embarquement desdites formules, **jusqu'au 17 mai 2024 pour les ports d'Abidjan et de San Pedro.**

Espérant que cette disposition vous permettra de poursuivre en toute quiétude vos procédures d'exportation, nous vous prions d'agréer, **Mesdames, Messieurs,** l'expression de nos salutations distinguées.

**KONE Brahima Yves**

**Ampliation** : Direction Générale des Douanes